

Les subsides

d'argent sans précédent d'environ 1,500 millions de dollars pour la création d'emplois au pays.

Il est extrêmement surprenant de voir nos collègues d'en face se plaindre depuis environ 15 jours que le gouvernement a affecté ses fonds d'une manière partisane. Je crois que ces gens ont peur, ou craignent, ou sont tout simplement naïfs et ne veulent pas regarder la réalité et voir comment ces choses se sont passées d'une façon concrète.

Plus tôt je signalais les montants d'argent qui ont été alloués à la création d'emplois; ces montants ont été alloués en se basant sur les statistiques du chômage. Évidemment, il est naturel et il est logique que ce sont les endroits au pays où le taux de chômage a été le plus élevé qui ont reçu le plus d'argent. Et encore une fois si ces montants d'argent ont été alloués dans beaucoup de circonscriptions où siègent les collègues libéraux, c'est justement, monsieur le Président, parce que dans ces circonscriptions on trouvait le plus haut taux de chômage à travers le pays. Je prends ma région par exemple, l'Est du Québec et la circonscription que je représente, Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine; à certaines périodes de l'année, nous avons jusqu'à 60 p. 100 des travailleurs en chômage.

Il n'est donc pas surprenant que nous recevions des montants substantiels pour la création d'emplois. Mais également, monsieur le Président, nous devons souligner que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration de l'époque, devant son désir de rendre plus accessibles nos divers programmes de création d'emplois à une foule de gens et à une foule d'organismes, a fait en sorte de modifier nos programmes de création d'emplois qui étaient de 12 à ce moment-là, pour les réduire à quatre. Nous avons pensé à ce moment-là devoir faciliter l'accessibilité de ces programmes à toutes les couches de la population et faire en sorte que les divers groupes au niveau local aient moins de difficultés à faire des demandes relativement à ces programmes.

On se rend compte depuis environ 15 jours que la majorité, sinon la très grande majorité de la population canadienne, a compris et a accepté ces modifications que nous avons apportées à nos programmes de création d'emplois, surtout que beaucoup ont été en mesure de faire des demandes relativement à ces programmes, sauf nos amis d'en face, nos amis des deux partis de l'opposition. À les entendre depuis 15 jours dans cette Chambre, on est porté à croire qu'eux seuls, au Canada, n'ont pas compris les modifications que nous avons faites au niveau de ces programmes, et je le dis encore une fois, pour les rendre plus accessibles et plus compréhensibles à la population. Il n'est pas surprenant, monsieur le Président, que la population canadienne voit clair dans les agissements des partis de l'opposition, et c'est pour cette raison qu'elle ne les a pas élus en 1980. C'est encore pour cette raison qu'elle n'osera pas élire ces gens-là lors des prochaines élections, et ce parce qu'ils ont beaucoup de difficultés à comprendre les divers programmes de création d'emplois que nous mettons de l'avant et que nous voulons rendre accessibles à tous.

● (1740)

Encore une fois, monsieur le Président, et brièvement, ces projets que nous avons fondus en quatre sont extrêmement simples, et extrêmement faciles à atteindre. Ils sont extrêmement faciles également à administrer. Que ce soit le Programme ACCÈS ou que ce soit le Programme des compagnies

des travailleurs, ou encore le Programme RELAIS ou le Programme de création locale d'emplois, ce sont tous autant de programmes qui font en sorte que les gens, dans les milieux où nous avons un haut taux de chômage, puissent faire des demandes et bénéficier de ces sommes d'argent.

Un autre point important était soulevé cette semaine et la semaine dernière, à savoir que nos collègues n'avaient pas été mis au courant des divers programmes que nous avions. J'ai devant moi, monsieur le Président, des lettres que j'ai reçues en tant qu'élu, en tant que député, de la part du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, des lettres, dis-je, qui ont été transmises à tous les députés de cette Chambre. En janvier 1982, nous recevions nous les 282 députés de cette Chambre une lettre du ministre qui nous fournissait certains renseignements sur le Programme Été-Canada. Cela a été fourni à tous les députés d'en face qui pouvaient en prendre connaissance. En février 1983, monsieur le Président, encore une fois le ministre de l'époque transmettait une lettre à tous les députés les mettant au courant de divers renseignements pour le Programme Été-Canada.

En décembre 1983, encore une fois, une lettre a été transmise à tous les députés pour leur donner des renseignements sur la répartition des fonds qui étaient mis à la disposition de chaque circonscription pour les programmes de Canada au travail.

Encore une fois, monsieur le Président, le 30 décembre 1983, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration transmettait à nous tous divers renseignements sur le Programme Été-Canada pour la grandeur du pays et pour toutes les circonscriptions. Comment pouvons-nous accepter le fait que ces gens se plaignent aujourd'hui de ne pas avoir été renseignés sur nos divers programmes de création d'emplois? Il faut se poser d'autres questions, monsieur le Président, et essayer de connaître les vraies raisons dont on nous accuse aujourd'hui, à savoir ne pas avoir fourni à la Chambre les renseignements adéquats pour nos programmes de création d'emplois. Pendant que nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous défendions les intérêts de nos contribuables, nous travaillions afin de pallier le chômage à travers le pays, ces gens, surtout ceux de l'opposition officielle se querellaient pour savoir qui était le meilleur d'entre eux pour devenir chef de parti. Cela a duré environ deux ou trois mois, voire quatre mois. Il n'est donc pas surprenant qu'ils n'aient pas eu le temps de lire la correspondance qui leur était transmise par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Par la suite, ils se sont lancés dans un congrès à la chefferie qui a duré environ quatre mois. Encore une fois, il n'est pas surprenant que ces gens n'aient pas eu le temps de lire leur courrier. Ils se promenaient à travers le pays, comme on l'a souligné cette année, pour essayer de recueillir des jeunes comme délégués à leur congrès et ils passaient leur temps à se quereller et à se promener à travers le pays pour savoir qui appuyer comme candidat. Encore une fois, on n'avait pas le temps de lire la correspondance qui était transmise par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration!

On arrivait parfois à des comités à la dernière minute, en retard, et on posait quelques questions pour pouvoir les transmettre aux électeurs de leurs circonscriptions et par là démontrer qu'on s'occupait du chômage au pays. Mais ce n'était pas là leur principale préoccupation. Ils avaient d'autres préoccupations majeures, soit leur congrès! Une fois que ce congrès a été réglé, on pensait qu'au moins ils auraient été en mesure de